

Tennis de table



CRITERES DE SELECTION

CHAMPIONNAT D'EUROPE 2017

CRITERES GENERAUX

- Avoir une licence fédérale compétition à jour et signée par un médecin ;
- Etre de nationalité française et répondre aux règles fixées par le code de nationalité de la fédération internationale concernée ;
- Répondre aux critères internationaux administratifs et de classification de la fédération internationale concernée, dans la discipline sportive et pour la catégorie dans laquelle le sportif postule à une sélection.
- Etre à jour du suivi médical imposé par la commission médicale ;
- Etre en règle avec la réglementation en vigueur, liée à l'usage de produits dopants ;
- Répondre dans les délais indiqués ou notifiés aux demandes administratives en provenance du siège fédéral ;
- Avoir fait la preuve de sa capacité à vivre en collectivité dans le respect des consignes et de ses partenaires ;
- Signer et respecter les termes de la charte du sportif membre d'un collectif France A, A' ou Espoirs de la Fédération Française Handisport ;
- Participer à tous les stages et compétitions de références imposés par la commission fédérale de la discipline ;
- Répondre aux exigences d'entraînement fixées par le Directeur Sportif du sport concerné, en termes de planification, de volume hebdomadaire d'entraînement, de suivi. La signature du contrat d'engagement mutuel est à ce titre obligatoire ;
- Participer aux championnats de France ;
- Remplir les conditions de sélection spécifiques à la discipline concernée ;
- Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères généraux, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 31 41 43 76 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org

Tennis de table



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

Championnat d'Europe Tennis de Table

Lasko (Slovénie) : 26 septembre / 05 octobre 2017

1- Les sportifs demi-finalistes dans l'épreuve individuelle lors des Jeux Paralympiques de Rio :

- Thu KAMKASOMPHOU
- Fabien LAMIRAULT
- Stéphane MOLLIENS
- Florian MERRIEN
- Maxime THOMAS

2 - Les sportifs faisant partie des 4 meilleurs joueur(e)s européens (Top 4) à la ranking du 1^{er} juillet 2017 ou dans Top 3 de la Ranking européenne si moins de 10 athlètes européens inscrits sur la Ranking Mondiale.

3 - Tout sportif ayant réalisé au moins un podium en individuel lors des tournois internationaux « Coefficient 40 » de Lignano, de Lasko, ou de Bayreuth au cours de l'année 2017.

Trois joueuses ou joueurs pourront être sélectionné(e)s au maximum par classe conformément au règlement International, les trois meilleur(e)s du classement mondial à la ranking du 1^{er} juillet 2017.

En complément de la liste de sélection ainsi élaborée, et dans une logique de préparation des grandes échéances internationales à venir jusqu'aux prochains Jeux Paralympiques, le DTN pourra sélectionner entre 1 et 3 sportifs au maximum qui, bien que ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus, lui apparaissent devoir intégrer le collectif France, compte tenu notamment :

- 1) de leur progression sportive significative, et/ou de la réalisation de performance(s) particulièrement remarquable(s), au cours des compétitions disputées durant les deux dernières saisons sportives et jusqu'à la publication de la liste de sélection,
- 2) ainsi que de la nécessité de leur permettre d'affronter les meilleurs athlètes de leur discipline lors de compétitions internationales de référence.

Toute situation particulière d'un athlète par rapport à ces critères d'aide à la décision, et nécessitant une dérogation, pourra être soumise à l'approbation du Directeur Technique National.

AGENDA

Date du Comité de sélection : 19 juin 2017 (à confirmer en fonction du calendrier international)

Date de la Mise en ligne de la sélection : 2 jours après le comité de sélection

Date Limite Inscription Internationale : à déterminer

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 31 41 43 76 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

Sélection officielle Championnats d'Europe 2017

Qualifiés par le Critère N° 1 :

- Fabien LAMIRAULT - Classe 2
- Stéphane MOLLIENS - Classe 2
- Florian MERRIEN - Classe 3
- Maxime THOMAS - Classe 4
- Thu KAMKASOMPHOU - Classe 8

Qualifiés par le Critère N° 2 :

- Isabelle LAFAYE - Classe 2
- Stéphane MESSI - Classe 7
- Thomas BOUVAIS - Classe 8
- Matéo BOHEAS - Classe 10

Qualifiés par le Critère N° 3 :

- Vincent BOURY - Classe 2
- Florence SIREAU-GOSSIAUX - Classe 2
- Alexandre DELARQUE - Classe 4
- Nicolas SAVANT-AIRA - Classe 5
- Bastien GRUNDELER - Classe 6
- Anne BARNEOUD - Classe 7
- Kévin DOURBECKER - Classe 7

Wild Card accordées par la DTN :

- Alan PAPIRER - Classe 1
- Elias DEBEYSSAC - Classe 8
- Benoît GRASSET – Classe 10

Coachs : Benoît Froment, Clément Gadéa, Vincent Aumoitte, Grégory Rosec et Jérôme Humbert

Staff Médical : Stéphanie Moronvalle, Michel Roux, Isabelle Ferber

Délégué : Stéphane Lelong

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL

COMMISSION TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Directeur sportif : Stéphane LELONG • 10 bis rue des moulins – 37250 MONTBAZON •
Tél. 06 31 41 43 76 • s.lelong@handisport.org • www.tthandisport.org